



BULLETIN D'ADHÉSION 2021 - 2022

Nom et prénom de l'adhérent :

Date de naissance :

Sexe : M F

E mail de l'adhérent (sauf pour agent actif CNAV) :

Qualité : (entourer la qualité vous correspondant)

- agent - retraité - extérieur
- conjoint - conjoint retraité
- enfant - enfant de retraité

Nom et prénom du correspondant à la CNAV :

(si conjoint, enfant, retraité, conjoint de retraité, enfant de retraité et extérieur)

N° de service et N° de poste de l'agent ou du correspondant CNAV

Service :

Poste : 380_____

Sections	Responsable	Activités	Cocher activité(s) choisies
Badminton	Damien Guillaume (7360)	Loisir	
Cyclo	Yannick Perron (7729)	Loisir	
Football	Grégory Brossard (7320)	Salle	
Escalade	Franck Labbe (8243)	Loisir	
Running	Laurence Drancourt (7762)	Compétition Loisir	
Padel	Benjamin Cartereau (7653)	Loisir	
Piscine	Jacqueline Cholliere (8220)	Abonnement ou Ticket	
Randonnée	Patrick Durand (8233)	Loisir	
Squash	Damien Guillaume (7360)	Loisir	
Tennis	Evelyne Beaufiles (7782)	Compétition Loisir	
Ungslos	Comité Directeur		

Une date limite d'inscription a été fixée afin de nous permettre de faire une demande de subvention au plus juste. Ainsi, à partir du **1^{er} Décembre 2021**, les inscriptions à l'ASCNAV ne seront plus possibles pour la saison 2021-2022, sauf pour les nouveaux embauchés, qui ont moins de 3 mois d'ancienneté.

Pour connaître les modalités de remboursement des différentes sections, veuillez-vous reporter au livret de l'ASCNAV.

Pour toute demande d'information complémentaire, vous pouvez :

- Consulter le site www.ascnav.fr
- Contacter le responsable de section
- Contacter un membre du bureau via le mail tours.ascnav@cnav.fr

L'adhésion à l'ASCNAV est de 17 € pour les agents, conjoints, enfants (de – 26 ans à charge), retraités, conjoints et enfants de retraités et de 22 € pour les extérieurs.

IMPORTANT :

- **Aucune adhésion ne sera prise si elle n'est pas complète et remplie entièrement.**
- Nous fournir **obligatoirement le jour de votre inscription un certificat médical de moins de 3 ans et couvrant l'intégralité de l'année sportive.** Si celui-ci a été fourni l'année précédente, il pourra être réutilisé.
- Pour le jogging compétition, fournir un certificat médical séparé précisant obligatoirement, l'autorisation de la pratique de l'athlétisme ou course à pied **en compétition de moins de 1 an.**

Sections * (2)	Responsable	Horaires *	Prix		Cocher activité(s) choisie(s)
			Agent ou Conjoint	Agent Retraité	
K.la - Gym	Marie Anne Tinturier (7652)	Jeudi 17h00/18h00	65 € *	98 € *	
Yoga	Florence Brochen (7756)	Lundi 11h45/12h45	90 € *	135 €*	
Small Group Training	Laurence Mari (7835)	Lundi 12h45/13h45	90 € *	135 €*	
Zumba	Elodie Ruelle (8355)	Mardi 17h00/18h00	90 € *	135 €*	
Gym Tonique	Colette Ploquin (7735)	Jeudi 12h45/13h45	90 € *	135 €*	
Cardio Boxing		Mercredi 11h45/12h45	90 € *	135 €*	
Tai Chi/Qu Gong	?????	Jeudi 11h45/12h45	90 € *	135 €*	
Total cours					

Adhésion	
Cours - Licence	
Total à payer	

A TOURS, le

Règlement par chèque à l'ordre de l'ASCNAV

Signature :

(2) capacité de la salle de sport 19 personnes maximum.

(*) Attention : les activités payantes dans la salle des sports de Tours 2 peuvent être supprimées ou le prix augmenté en fonction du nombre d'inscrits.

Date limite d'inscription 01/12/2021. Après cette date, seuls les nouveaux embauchés pourront s'inscrire.